



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
27 juillet 2007  
Français  
Original : anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2007

5-7 septembre 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

### Division du secteur privé

### Rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2006\*\*

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent document les résultats de la Division du secteur privé de l'UNICEF pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. Le revenu d'exploitation net de la Division du secteur privé s'est élevé à 392,6 millions de dollars pour les ressources ordinaires, contre 288,6 millions en 2005, soit une progression de 104 millions (36 %). Le total pour 2006 comprend 337,6 millions de dollars provenant d'activités de collecte de fonds auprès du secteur privé, 56,9 millions de dollars au titre de la vente de cartes de vœux et autres articles de l'UNICEF et des gains de change de l'ordre de 15,3 millions de dollars, déduction faite de 17,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement. S'ajoutant aux ressources ordinaires, un montant de 342,3 millions de dollars, provenant d'activités de collecte de fonds auprès du secteur privé, a été affecté aux autres ressources. Les recettes nettes totales pour 2006, comprenant à la fois les ressources ordinaires et les autres ressources, se sont élevées à 734,9 millions de dollars, soit une diminution de 323,3 millions de dollars (30,5 %), contre 1 058 200 000 dollars en 2005, montant qui comprenait 527,7 millions de dollars collectés dans le cadre des appels d'urgence lancés par l'UNICEF à la suite du tsunami dans l'océan Indien et du séisme en Asie du Sud.

---

\* E/ICEF/2007/13.

\*\* Document présenté après la date limite du fait qu'il a fallu des consultations internes.



## Table des matières

	<i>Page</i>
Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2006. . . . .	3
A. Vue d'ensemble des résultats . . . . .	3
B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 . . . . .	3
État I État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2006. . .	4
État II État de l'actif et du passif au 31 décembre 2006. . . . .	5
État III Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le budget approuvé . . . . .	6
C. Notes relatives aux états financiers . . . . .	7

## **Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2006**

### **A. Vue d'ensemble des résultats**

1. L'apport de la Division du secteur privé aux ressources ordinaires, en termes de recettes nettes totales, a été de 392,6 millions de dollars, contre 288,6 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 104 millions de dollars (36 %). Ce montant se décompose comme suit : 337,6 millions de dollars représentant le bénéfice d'exploitation net tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé, 56,9 millions de dollars représentant le bénéfice d'exploitation net réalisé sur la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF, 15,3 millions de dollars de gains de change, déduction faite de 17,2 millions de dollars de dépenses au titre des fonds d'investissement.

2. Les recettes brutes provenant de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF se sont chiffrées à 147 millions de dollars, contre 145,6 millions de dollars en 2005.

3. Le bénéfice d'exploitation net tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé à affecter aux ressources ordinaires a été de 337,6 millions de dollars en 2006, contre 255,7 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 81,9 millions de dollars (32 %). Par ailleurs, un montant de 342,3 millions de dollars tiré de la collecte de fonds auprès du secteur privé a été affecté par les donateurs aux autres ressources, soit une diminution de 427,3 millions de dollars (55,5 %) par rapport aux 769,6 millions de dollars collectés en 2005, montant qui comprenait 527,7 millions de dollars collectés dans le cadre des appels d'urgence lancés par l'UNICEF à la suite du tsunami dans l'océan Indien et du séisme en Asie du Sud.

### **B. États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2006**

4. Les trois états financiers ci-après s'accompagnent de notes explicatives, dont un résumé des principes comptables importants (par. 6 à 16).

## État 1

## État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 31 décembre 2006

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note <sup>a</sup>	31 décembre 2006		31 décembre 2005		Variation Augmentation/(diminution)	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	3	146 966	100,0	145 645	100,0	1 321	0,9
À déduire : Montants retenus, commissions versées et frais directs des bureaux de pays	4	54 564	37,1	46 513	31,9	8 051	17,3
Produit net des ventes		92 402	62,9	99 132	68,1	(6 730)	(6,8)
À déduire : Coût des produits livrés	5	27 107	18,4	27 057	18,6	50	0,2
		65 295	44,5	72 075	49,5	(6 780)	(9,4)
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	24 702	16,8	23 269	16,0	1 433	6,2
Provisions pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes	7	1 851	1,3	1 642	1,1	209	12,7
		38 742	26,4	47 164	32,4	(8 422)	(17,9)
À ajouter : Recettes diverses	8	18 110	12,3	16 440	11,3	1 670	10,2
Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles	9	56 852	38,7	63 604	43,7	(6 752)	(10,6)
Revenu d'exploitation net – collecte de fonds auprès du secteur privé <sup>b</sup>	10	337 567		255 677		81 890	32,0
À déduire : Dépenses au titre des fonds d'investissement	11	17 167		16 363		804	4,9
<b>Revenu d'exploitation net total</b>	<b>12</b>	<b>377 252</b>		<b>302 918</b>		<b>74 334</b>	<b>24,5</b>
Ajustement pour fluctuation des taux de change	13	15 301		(14 353)		29 654	206,6
<b>Recettes nettes totales</b>	<b>14</b>	<b>392 553</b>		<b>288 565</b>		<b>103 988</b>	<b>36,0</b>

<sup>a</sup> Les notes jointes (voir par. 17 à 35) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

<sup>b</sup> Non compris 342,3 millions de dollars affectés aux autres ressources, contre 769,6 millions en 2005. Il est fait état de ce montant dans les états financiers de l'UNICEF.

Le Directeur par intérim  
de la Division du secteur privé  
(Signé) Philip O'Brien

Le Directeur adjoint du Groupe  
des opérations et des finances  
Division du secteur privé  
(Signé) Lawrence Picard

État II  
**État de l'actif et du passif au 31 décembre 2006**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note <sup>a</sup>	31 décembre 2006	31 décembre 2005	Augmentation/(diminution)
<b>Actif</b>				
Encaisse	15	1 268	16	1 252
Comptes débiteurs	16	354 183	309 692	44 491
À déduire : Provision pour créances irrécouvrables		8 454	7 265	1 189
Comptes débiteurs – montant net	17	345 729	302 427	43 302
Stocks	18	9 748	6 895	2 853
Charges payées d'avance	19	36	41	(5)
Immobilisations, déduction faite des amortissements	20	0	0	0
<b>Total, actif</b>		<b>356 781</b>	<b>309 379</b>	<b>47 402</b>
<b>Passif</b>				
Comptes créditeurs	21	4 776	4 302	474
Compte interservices de l'UNICEF	22	352 005	305 077	46 928
<b>Total, passif</b>		<b>356 781</b>	<b>309 379</b>	<b>47 402</b>

<sup>a</sup> Les notes jointes (voir par. 36 à 43) font partie intégrante du présent état et doivent être lues parallèlement.

Le Directeur par intérim  
de la Division du secteur privé  
*(Signé)* Philip O'Brien

Le Directeur adjoint du Groupe  
des opérations et des finances  
Division du secteur privé  
*(Signé)* Lawrence Picard

État III  
**Comparaison entre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006  
et le budget approuvé**

(En millions de dollars des États-Unis)

	Note 23 <sup>a</sup>	Montant effectif	Budget approuvé <sup>b</sup>	Écart Augmentation/(diminution)	
				Montant	Pourcentage
<b>Recettes</b>					
Produit brut des ventes – cartes et autres articles	a)	147,0	161,0	(14,0)	(8,7)
À déduire : Dépenses des comités nationaux		49,5	50,5	(1,0)	(2,0)
Produit net des ventes		97,5	110,5	(13,0)	(11,8)
À ajouter : Recettes diverses		18,1	9,2	8,9	96,7
Produit net des ventes – cartes et autres articles		115,6	119,7	(4,1)	(3,4)
Produit net – collecte de fonds auprès du secteur privé	b)	351,6	320,0	31,6	9,9
<b>Produit net total (ressources ordinaires)</b>	<b>c)</b>	<b>467,2</b>	<b>439,7</b>	<b>27,5</b>	<b>6,3</b>
<b>Dépenses</b>					
Coût des produits livrés		27,1	32,0	(4,9)	(15,3)
Dépenses de commercialisation		27,6	30,9	(3,3)	(10,7)
Services d'appui		18,0	21,0	(3,0)	(14,3)
Fonds d'investissement		17,2	21,4	(4,2)	(19,6)
<b>Dépenses totales</b>		<b>89,9</b>	<b>105,3</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(14,6)</b>
<b>Recettes nettes totales avant ajustements</b>		<b>377,3</b>	<b>334,4</b>	<b>42,9</b>	<b>12,8</b>
<b>Ajustements</b>					
Ajustement pour fluctuation des taux de change		15,3	–	15,3	–
<b>Recettes nettes totales après ajustements – ressources ordinaires</b>	<b>d)</b>	<b>392,6</b>	<b>334,4</b>	<b>58,2</b>	<b>17,4</b>
À ajouter : Autres ressources – collecte de fonds auprès du secteur privé		342,3	250,0	92,3	36,9
<b>Recettes nettes totales – ressources ordinaires et autres ressources</b>	<b>e)</b>	<b>734,9</b>	<b>584,4</b>	<b>150,5</b>	<b>25,8</b>

<sup>a</sup> Voir le paragraphe 44.

<sup>b</sup> Conformément à la décision 2006/5 du Conseil d'administration, ces montants correspondent à l'hypothèse moyenne du budget approuvé (colonne II du tableau 7 du document E/ICEF/2006/AB/L.2).

## C. Notes relatives aux états financiers

### Note 1

#### Objectifs et activités

5. La Division du secteur privé a pour objectif de collecter des ressources et de renforcer l'appui des secteurs public et privé aux programmes de l'UNICEF. Elle fournit une direction stratégique, un appui technique et des conseils afin de faciliter les activités de collecte de fonds des comités nationaux et des bureaux de pays du Fonds, et participe directement à la mise au point et à la gestion d'alliances et de partenariats avec des entreprises dans plusieurs pays.

### Note 2

#### Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1/Add.1).

7. Conformément à la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1), l'exercice budgétaire de la Division du secteur privé va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

8. Les comptes de la Division du secteur privé sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les procédures de coupure de l'exercice établies pour cette opération sont appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

9. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies à la date de la transaction.

10. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF est calculé sur la base des états des recettes et dépenses présentés par les partenaires de vente peu après la fin de l'année. L'exercice budgétaire de tous les comités nationaux de l'UNICEF, sauf trois (Canada, États-Unis et Japon), est le même que celui de l'UNICEF. Tandis que les états des recettes et dépenses soumis par les comités nationaux japonais et canadien sont établis sur la base d'un exercice budgétaire portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars, ceux que présente le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF sont établis sur la base d'une année civile, même si l'exercice de ce dernier se termine le 31 mai.

11. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles est comptabilisé en monnaie locale et converti en dollars des États-Unis au taux de change appliqué aux opérations du système des Nations Unies au 31 décembre. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que l'état définitif des recettes et des dépenses est reçu. Si un partenaire de vente ne présente pas un état des recettes et dépenses provisoire à temps pour la clôture de l'exercice, le produit brut est inscrit sur la base des livraisons au partenaire de vente en question pour l'année, déduction faite d'une provision pour invendus.

12. Les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés aux taux de change en vigueur pour les opérations du système des Nations Unies. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est

comptabilisée comme perte ou gain de change et inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses. Conformément aux principes comptables appliqués par la Division, une provision peut être constituée au titre des créances jugées douteuses. Le cas échéant, cette provision est portée en déduction des comptes débiteurs.

13. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les cartes invendues et les articles périmés sont inscrits au poste « profits et pertes » à la fin de la première année de commercialisation et tous les autres le sont à la fin de la deuxième année. Dans les deux cas, les produits sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

14. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

15. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la Division du secteur privé conformément aux normes comptables reconnues et les procédures de coupure de l'exercice appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

16. Les recettes provenant des collectes de fonds auprès du secteur privé ainsi que les dépenses connexes sont inscrites à des rubriques distinctes dans les comptes de la Division. Les recettes nettes provenant des activités de collecte de fonds menées par les comités nationaux auprès du secteur privé sont comptabilisées sur la base des états des recettes et dépenses provisoires que présentent les comités à la fin de l'année. Les chiffres sont ajustés l'année suivante une fois que les états définitifs ont été reçus.

## État I

### Note 3

#### Produit brut des ventes – cartes et autres articles

17. Le produit brut des ventes de cartes et autres articles s'est élevé à 146,6 millions de dollars en 2006 contre 145,6 millions en 2005, soit une augmentation de 1,3 million (0,9 %).

18. Le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark Cards, Inc. ont signé un accord de partenariat expérimental en 2005. Cet accord, dont l'application a commencé en 2006, représente un modèle d'activité entièrement nouveau pour l'UNICEF et le Fonds des États-Unis. Celui-ci a externalisé son activité relative aux cartes de vœux et en a simplifié le fonctionnement : Hallmark conçoit, fabrique, entrepose, distribue et vend les cartes et autres articles au nom de l'UNICEF aux États-Unis, moyennant le versement d'un pourcentage des ventes au détail. Le Conseil d'administration a été informé des changements à ses dernières sessions.

19. Le produit net des ventes provenant des activités d'Hallmark est comptabilisé parmi les autres recettes, au poste « Programmes régis par des accords de licence et redevances ».



**Note 4****Dépenses des comités nationaux, commissions et frais directs des bureaux de pays**

20. Ce poste comprend les dépenses enregistrées par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux consignataires et les frais directs d'exploitation des bureaux de pays de l'UNICEF. Ces dépenses se sont élevées à 54,6 millions de dollars en 2006, contre 46,5 millions de dollars en 2005, soit une hausse de 8,1 millions de dollars (17,3 %). Cette augmentation se décompose comme suit : une hausse de 7,6 millions de dollars (17,7 %) des montants retenus et des commissions versées par les comités nationaux à des tiers, principalement liée à la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux grandes monnaies et à des ajustements comptables, et une augmentation de 500 000 dollars (14,3 %) des dépenses directes des bureaux de pays de l'UNICEF. On trouvera ci-après une ventilation des chiffres :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Dépenses des comités nationaux/commissions	50,6	43,0	7,6	17,7
Dépenses des bureaux de pays de l'UNICEF	4,0	3,5	0,5	14,3
<b>Total</b>	<b>54,6</b>	<b>46,5</b>	<b>8,1</b>	<b>17,3</b>

**Note 5****Coût des produits livrés**

21. Le coût des produits livrés, des frais de transport, droits et taxes, et des supports promotionnels s'est élevé à 27,1 millions de dollars, soit un montant inchangé par rapport à 2005, qui se décompose comme suit : une augmentation de 1,1 million de dollars des frais de transport et des droits et taxes (32,3 %) et une diminution de 1,1 million de dollars du coût des supports promotionnels (20 %) par rapport à 2005. On trouvera ci-après la ventilation de ces coûts :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Coût des produits livrés	18,2	18,2	0,0	0,0
Frais de transport, droits et taxes	4,5	3,4	1,1	32,3
Supports promotionnels	4,4	5,5	(1,1)	(20,0)
<b>Total</b>	<b>27,1</b>	<b>27,1</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>

**Note 6****Dépenses d'exploitation**

22. Le montant des dépenses d'exploitation s'est élevé à 24,7 millions de dollars en 2006, contre 23,3 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 1,4 million de dollars (6,2 %). Les coûts liés aux ventes de cartes et autres articles ont progressé de 700 000 dollars, soit 11,7 %, par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses de fonctionnement du Groupe des opérations et des finances ont augmenté de 800 000 dollars (4,7 %). Les dépenses d'exploitation sont récapitulées ci-dessous :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Groupe des cartes et autres articles	6,7	6,0	0,7	11,7
Groupe des opérations et des finances	17,8	17,0	0,8	4,7
Bureau du Directeur	0,2	0,3	(0,1)	(33,3)
<b>Total</b>	<b>24,7</b>	<b>23,3</b>	<b>1,4</b>	<b>6,2</b>

**Note 7****Provision pour créances irrécouvrables et passation par profits et pertes**

23. Le montant total de la provision a été établi à 1,8 million de dollars en 2006, soit une augmentation de 200 000 dollars (12,7 %) par rapport à 2005. Il comprend une provision pour les créances dont le recouvrement est incertain (1,2 million de dollars) et un montant pour la passation par profits et pertes des créances jugées non recouvrables (600 000 dollars).

**Note 8****Recettes diverses**

24. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) Les **recettes provenant de programmes régis par des accords de licence et des redevances**, qui comprennent les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux pendant l'année précédente et les recettes provenant du partenariat entre le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark pour l'année considérée;

b) Les **dons associés aux catalogues** pour l'année précédente, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) Les **recettes accessoires relatives aux opérations financières**, qui comprennent les remises sur achats, les recettes diverses, les remboursements des soldes inutilisés des fonds d'investissement et les intérêts bancaires reçus et déclarés par les comités nationaux au cours de l'année précédente.

25. Les recettes diverses se sont élevées à 18,1 millions de dollars en 2006 contre 16,4 millions en 2005, soit une augmentation de 1,7 million de dollars (10,2 %). Tandis que les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence ont progressé de 3,5 millions de dollars (134,6 %), principalement en raison du partenariat entre le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et Hallmark, les dons associés aux catalogues ont diminué de 200 000 dollars (4,3 %) et les recettes accessoires de 1,6 million de dollars (17,4 %) par rapport à 2005.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Programmes régis par des accords de licence et redevances	6,1	2,6	3,5	134,6
Dons associés aux catalogues	4,4	4,6	(0,2)	(4,3)
Recettes accessoires	7,6	9,2	(1,6)	(17,4)
<b>Total</b>	<b>18,1</b>	<b>16,4</b>	<b>1,7</b>	<b>10,2</b>

#### Note 9

##### Revenu d'exploitation net – cartes et autres articles

26. Pour la campagne de 2006, le revenu d'exploitation net provenant des ventes de cartes de vœux et autres articles s'est élevé à 56,9 millions de dollars, soit 6,8 millions de moins (10,6 %) qu'en 2005. En pourcentage du produit brut des ventes, le revenu d'exploitation net a diminué, passant de 43,7 % en 2005 à 38,7 % en 2006. Cela tient principalement à une augmentation de 17,3 % des montants retenus et des commissions versées par les comités nationaux à des tiers et des dépenses des bureaux de pays.

27. Pendant les neuf mois de fonctionnement du nouveau partenariat avec Hallmark en 2006, le volume des ventes de cartes de vœux a progressé de 54 % aux États-Unis, passant de 8,2 millions de cartes à 12,6 millions. Comparé aux résultats obtenus par le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF en 2005, le revenu d'exploitation net a diminué de 2,5 millions de dollars. Cela correspond aux prévisions pour 2006, et les perspectives concernant la rentabilité et l'augmentation du volume des ventes restent excellentes à long terme.

#### Note 10

##### Revenu d'exploitation net – collecte de fonds auprès du secteur privé

28. Comme le montre le tableau ci-après, en 2006, le produit net de la collecte de fonds auprès du secteur privé déclaré par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 351,6 millions de dollars pour les ressources ordinaires, soit une augmentation de 83,2 millions de dollars (31 %) par rapport à 2005.

29. Le revenu d'exploitation net pour les ressources ordinaires résultant de la collecte de fonds auprès du secteur privé s'est élevé en 2006 à 337,6 millions de dollars, contre 255,7 millions en 2005, soit une augmentation de 81,9 millions de dollars (32 %). Il s'agit d'un montant net, déduction faite des sommes retenues par les comités nationaux, des dépenses d'exploitation relatives aux activités de collecte

de fonds auprès du secteur privé, y compris les dépenses des bureaux de pays, et des frais associés à la recherche-développement.

30. En outre, en 2006, un montant de 342,3 millions de dollars a été consacré à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide d'autres ressources. En 2005, ce montant était de 769,6 millions de dollars, dont 527,7 millions de dollars collectés dans le cadre des appels d'urgence lancés par l'UNICEF à la suite du tsunami dans l'océan Indien et du séisme en Asie du Sud. Il apparaît sous la forme d'une note de bas de page dans l'état I et a été inscrit en tant que recettes dans les états financiers de l'UNICEF.

31. Un montant de 2,2 millions de dollars (contre 1,7 million de dollars en 2005) a été affecté en 2006 à la recherche-développement en vue de mettre au point de nouvelles méthodes applicables aux campagnes de collecte de fonds et d'en évaluer l'efficacité.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Produit net	351,6	268,4	83,2	31,0
À déduire :				
Dépenses d'exploitation	7,5	7,4	0,1	1,4
Dépenses des bureaux de pays	4,3	3,6	0,7	19,4
Recherche-développement	2,2	1,7	0,5	29,4
<b>Revenu d'exploitation net</b>	<b>337,6</b>	<b>255,7</b>	<b>81,9</b>	<b>32,0</b>

#### Note 11

##### Dépenses au titre des fonds d'investissement

32. Pour permettre à la Division du secteur privé de continuer de s'acquitter de sa mission en mobilisant des ressources grâce à la collecte de fonds auprès du secteur privé et à la vente de cartes et autres articles, le Conseil d'administration a approuvé un montant de 21,4 millions de dollars pour les dépenses au titre des fonds d'investissement en 2006, l'objectif étant de renforcer la capacité des comités nationaux et des bureaux de pays de l'UNICEF d'élargir le soutien dont ils disposent dans le secteur privé et de mettre à l'essai et d'évaluer de nouvelles initiatives génératrices de sources de revenus, en mettant l'accent sur les projets offrant des taux de rendement élevés. En 2006, le montant total des dépenses au titre des fonds d'investissement s'est établi à 17,2 millions de dollars, contre 16,4 millions de dollars en 2005.

#### Note 12

##### Revenu d'exploitation net total

33. Le revenu d'exploitation net total provenant des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé et des ventes de cartes et autres articles de l'UNICEF s'est élevé à 377,3 millions de dollars, soit une augmentation de 74,3 millions de dollars (24,5%) par rapport à 2005.

**Note 13****Ajustement pour fluctuation des taux de change**

34. En 2006, l'ajustement pour fluctuation des taux de change a représenté un gain de 15,3 millions de dollars, contre une perte de 14,4 millions de dollars en 2005. Le gain s'explique par la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres grandes monnaies et concerne des sommes à recevoir libellées dans des monnaies autres que le dollar.

**Note 14****Recettes nettes totales**

35. Après ajout des gains de change, les recettes nettes totales dégagées en 2006 grâce à la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF et à la collecte de fonds auprès du secteur privé se sont élevées à 392,6 millions de dollars, contre 288,6 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de 104 millions de dollars (36 %).

**État II****Note 15****Encaisse**

36. Le solde débiteur de 1 270 000 dollars au 31 décembre 2006 correspond au solde des comptes bancaires de la Division du secteur privé. Il fait apparaître une augmentation de 1 250 000 dollars en fin d'exercice, dont 1 190 000 dollars correspondant à un compte bancaire dont les fonds ont été utilisés en 2007.

**Note 16****Comptes débiteurs**

37. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de cartes et autres articles, de la collecte de fonds auprès du secteur privé, des redevances à percevoir et de créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 354,2 millions de dollars au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 44,5 millions de dollars (14,4 %) par rapport au solde au 31 décembre 2005. L'augmentation s'explique par la progression du produit net de la collecte de fonds auprès du secteur privé, à savoir 351,6 millions de dollars en 2006 contre 268,4 millions de dollars en 2005.

**Note 17****Comptes débiteurs – montant net**

38. Les principes comptables appliqués par la Division du secteur privé (voir par. 12 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables. En 2006, les provisions pour créances irrécouvrables ont représenté un montant total de 8,5 millions de dollars, contre 7,3 millions de dollars en 2005. Après déduction des provisions pour créances irrécouvrables, le montant net des comptes débiteurs s'est établi à 345,7 millions de dollars.

**Note 18****Stocks**

39. Au 31 décembre 2006, les stocks se chiffraient à 9,7 millions de dollars, soit une augmentation de 2,9 millions (40,6 %) par rapport au solde au 31 décembre 2005, principalement imputable à une augmentation du nombre et du volume d'articles invendus en fin d'exercice. Un tableau comparatif est présenté ci-après :

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Articles en cours de fabrication	2,8	2,9
Produits finis	6,9	4,0
<b>Total</b>	<b>9,7</b>	<b>6,9</b>

**Note 19****Charges payées d'avance**

40. Au 31 décembre 2006, ces charges s'élevaient à 40 000 dollars, comme l'année précédente, et correspondaient aux frais de location d'un entrepôt.

**Note 20****Immobilisations, montant net après amortissement**

41. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir dans le tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 2006). Selon les principes comptables appliqués par la Division du secteur privé, le montant des immobilisations d'une valeur de 100 000 dollars ou plus est capitalisé et amorti sur leur durée de vie utile. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2006.

(En millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Matériel de production	1,1	1,1
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
<b>Total partiel</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Montant des amortissements cumulés	(2,7)	(2,7)
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Note 21****Comptes créditeurs**

42. Le montant total de comptes créditeurs au 31 décembre 2006 s'établissait à 4,8 millions de dollars, soit une augmentation de 500 000 dollars (11 %) par rapport au solde au 31 décembre 2005.

**Note 22****Compte interservices de l'UNICEF**

43. Il s'agit du produit net des transactions entre la Division du secteur privé et d'autres bureaux de l'UNICEF, qui s'élevait à 352 millions de dollars au 31 décembre 2006. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la Division. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la Division sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.

**État III****Note 23****Comparaison entre les résultats de 2006 et le budget approuvé**

44. La comparaison entre les résultats de la Division du secteur privé en 2006 et le budget approuvé appelle notamment les observations suivantes :

a) Le produit brut de la vente de cartes et autres articles de l'UNICEF s'est établi à 147 millions de dollars, soit 8,7 % de moins que le montant inscrit au budget (161 millions selon l'hypothèse moyenne);

b) Le produit net de la collecte de fonds auprès du secteur privé a atteint 351,6 millions de dollars, soit 9,9 % de plus que le montant de 320 millions de dollars inscrit au budget;

c) Le produit net total des activités de la Division du secteur privé (ressources ordinaires) s'est élevé à 467,2 millions de dollars, soit 6,3 % de plus que le montant inscrit au budget;

d) Les recettes nettes totales après ajustements (ressources ordinaires) ont atteint 392,6 millions de dollars, soit 17,4 % de plus que le montant de 334,4 millions de dollars inscrit au budget;

e) Les recettes nettes totales au titre à la fois des ressources ordinaires et des autres ressources se sont élevées à 734,9 millions de dollars, soit 25,8 % de plus que le montant de 584,4 millions de dollars inscrit au budget.